

Compte-rendu du Conseil municipal du 16 mars 2018 à 19h30

Présents : Nathalie Ameye, Grégory Bonnet, Laurence Césarini, Jacques Chanudet, Annick Falempin, Françoise-Paule Mathey, Jean-Paul Mompied, Norbert Onzon, Lionel Peynet, Jean-François Porte

Ordre du jour

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 15 décembre 2017
- Approbation des comptes administratifs 2017
- Approbation des comptes de gestion 2017
- Affectation des résultats aux BP 2018
- Reprise de concessions au cimetière
- Travaux 2018 et dossiers de subvention
- Périmètre d'aménagement foncier
- Vente de la parcelle AH158
- Service commun « assistant de prévention »
- Convention fourrière animale
- Formation « droit des sols »
- Rythmes scolaires
- Contrat d'assurances « risques statutaires »
- Horaires de l'éclairage public
- Convention SATESE et ADIT
- Motion pour le maintien de la Cour d'Appel de Riom
- Questions diverses

Monsieur le Maire demande l'ajout de points à l'ordre du jour :

- Acceptation d'une recette EDF de 2584.03€ (production panneaux photovoltaïques)
- Contrat TFB abonnement GSM pour le suivi de la production photovoltaïque (année 2017 79.20€)
- Rapport de la CLET

Ajouts acceptés à l'unanimité

- Désignation du secrétaire de séance : à l'unanimité Mme. MATHEY est désignée secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 15 décembre 2017

Mise au vote : accepté à l'unanimité

- Compte administratif 2017 Budget général

Le premier adjoint présente le compte administratif 2017 du budget général :

Fonctionnement

Dépenses	198 301.25
Recettes	206 451.43

Investissement

Dépenses	69 141.30
Recettes	89 285.93

Mise au vote : 9 pour et une abstention

- Compte administratif 2017 Budget assainissement

Le premier adjoint présente le compte administratif 2017 du budget assainissement :

Fonctionnement

Dépenses	58 850.67
Recettes	52 474.20

Investissement

Dépenses	39 270.10
Recettes	81 759.69

Mise au vote : 9 pour et une abstention

- Compte de gestion 2017 Budget général

Le Maire présente le compte de gestion 2017 du budget général. Il est conforme au compte administratif 2017 du budget général.

Mise au vote : accepté à l'unanimité

- Compte de gestion 2017 Budget assainissement

Le Maire présente le compte de gestion 2017 du budget assainissement. Il est conforme au compte administratif 2017 du budget assainissement.

Mise au vote : accepté à l'unanimité

- Affectation des résultats Budget général

Le Maire propose l'affectation des résultats suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement :	89 285.93 €
Dépenses d'investissement réalisées :	69 141.30 €
Résultat de l'exercice 2017 :	20 144.63 €
Report déficit 2016 :	- 1 966.90 €
Résultat de clôture d'investissement :	+ 18 177.73€

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes réalisées :	206 451.43 €
Dépenses réalisées :	198 301.25 €
Résultat exercice 2017 :	8 150.18 €
Report excédent 2016 :	25 055.99 €
Affectation à la Section d'investissement	- 1 966.90 €
Résultat de clôture de fonctionnement :	+ 31 239.27 €

L'affectation des résultats au BP 2018 sera la suivante :

>> En section d'investissement recettes (c/ 001) : 18 177.73 €

>> En section de fonctionnement recettes (c/ 002) : 31 239.27 €

Mise au vote : accepté à l'unanimité

- Affectation des résultats Budget assainissement

Le Maire propose l'affectation des résultats suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement :	81 759.69 €
Dépenses d'investissement réalisées :	39 270.10 €
Résultat de l'exercice 2017 :	42 489.59 €
Report déficit 2016 :	- 38 232.65 €
Résultat de clôture d'investissement :	+ 4 256.94 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes réalisées :	52 600.20 €
Dépenses réalisées :	58 850.67 €
Résultat exercice 2017 :	- 6 250.47 €
Part affectée à l'investissement exercice 2017	- 38 232.65 €
Report excédent 2016 :	57 315.18 €
Résultat de clôture de fonctionnement :	+ 12 832.06 €

L'affectation des résultats au BP 2018 sera la suivante

>> En section d'investissement recettes (c/ 001) :	4 256.94 €
>> En section de fonctionnement recettes (c/ 002) :	12 832.06 €

Mise au vote : accepté à l'unanimité

- Encaissement d'une recette EDF de 2584.03€ pour l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques.

Mise au vote : accepté à l'unanimité

- Signature du contrat TFB SOLAIRE

Monsieur le Maire exprime au Conseil municipal la nécessité d'avoir un abonnement GSM pour le suivi de la production des panneaux photovoltaïques. Il demande au Conseil Municipal l'autorisation pour signer le contrat TFB SOLAIRE. La somme à payer pour 2017 est de 79,20€

Mise au vote : accepté à l'unanimité

- Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

Le Maire présente le rapport et propose son adoption.

Mise au vote : accepté à l'unanimité

- Périmètre de l'aménagement foncier

Le Conseil départemental a validé le périmètre de l'aménagement proposé. La commune doit émettre un avis à l'égard du périmètre et du projet lui-même.

Mise au vote : avis favorable à l'unanimité

- Vente de la parcelle AH158 à Monsieur GATIGNOL

Monsieur Gatignol souhaite acquérir la parcelle AH158 d'une surface de 231m². Le prix est estimé par le service des domaines à 18€ le m² soit un total de 4 158€. Cette vente se fera par acte administratif. Les frais d'hypothèques seront à la charge de l'acheteur.

Mise au vote : accepté à l'unanimité

- Convention Assistant de prévention avec la Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge

La convention avec la communauté de communes permet de respecter l'obligation qui est faite aux collectivités de faire intervenir un assistant de prévention. La dernière est arrivée à échéance au 31/12/2016. Il est donc nécessaire de signer une nouvelle convention pour l'année 2017.

Mise au vote : accepté à l'unanimité

- Convention pour fourrière animale

Les communes ont l'obligation d'avoir un service de fourrière animale, actuellement Montcel ne respecte pas cette obligation. Pour combler cette lacune, il est proposé de conventionner soit avec l'association protectrice des animaux, soit avec la SACPA.

Avec la convention proposée par l'APA (Association Protectrice des Animaux), la commune doit attraper les animaux errants et les amener au refuge de Gerzat ; mais cette solution est moins coûteuse que celle proposée par la SACPA.

La convention est triennale avec un coût de 275.64€ la 1^{ère} année, 282.46€ la 2^{ème} année et 287.33€ la 3^{ème} année.

La SACPA propose, en plus de la prestation de l'APA, la capture les animaux errants 24h/24 et 7jours/7. Le coût est de 563.53€ par an

Mise au vote : 1 contre, 1 abstention, 8 pour l'adhésion à l'APA.

- Formation au droit des sols

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'instruction des autorisations d'urbanisme n'est plus réalisée par la DDT et a été confiée par la Commune au Conseil départemental. En vue de réaliser l'instruction en interne, le Maire et la secrétaire de Mairie ont participé à une formation mutualisée avec la Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge en novembre 2017 pour un coût forfaitaire de 150€. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer la convention et de payer le coût relatif à cette formation.

Mise au vote : 1 abstention, 9 avis favorables.

- Assurances risques statutaires

Le centre de gestion réalise une consultation pour trouver le meilleur rapport qualité/prix. Le maire propose d'adhérer à cette démarche précisant que cela n'engagera pas la commune à signer la proposition finale du CDG 63 si elle n'est pas satisfaisante.

Mise au vote : accord à l'unanimité

- Horaires de l'éclairage public

Actuellement extinction des luminaires de 23h à 5h.

Il est proposé de modifier les horaires ainsi : extinction de 23h à 6 h.

Mise au vote : accord à l'unanimité

- Convention SATESE/ADIT pour le contrôle de la station d'épuration.

La convention signée fin 2017 pour adhérer à l'ADIT intègre les prestations du SATESE. Il est donc nécessaire de rompre la convention en cours avec le SATESE.

Mise au vote : accord à l'unanimité

- Motion pour le maintien de la Cour d'Appel de Riom

L'Association des Maires de France propose de voter une motion demandant le maintien de la Cour d'Appel de Riom

Mise au vote : adoption à l'unanimité

- Rythmes scolaires à partir de la rentrée 2018/2019

Il est demandé un avis pour chaque commune du RPI Jozerand /Montcel concernant les futurs rythmes scolaires de la rentrée 2018/2019.

Les enfants ont actuellement classe 4.5 jours par semaine avec TAP de 3 heures par semaine.

Il peut être envisagé de passer à 4 jours par semaine sans TAP.

Après discussion, le conseil émet l'avis suivant :

Mise au vote : 4 jours >> 0 voix, 4.5 jours >> 7 avis favorables et 3 abstentions

- Reprise de concessions au cimetière : ce point est reporté à un prochain conseil.
- Travaux 2018 : ce point est reporté à un prochain conseil.

Questions diverses :

- Restauration scolaire
Certains lots n'ont eu aucune réponse. De ce fait, les entreprises locales vont pouvoir être consultées.
- L'agent communal technique a fait connaître son souhait de rejoindre une autre collectivité pour un poste d'encadrant, le Maire et le premier adjoint mèneront la procédure de recrutement du nouvel agent.
- Des conseillers demandent à ce que les priorités à droite soient signalées au lieu-dit Latour-Serviat
- La parcelle communale n°AO 266 est laissée à la libre utilisation des habitants du lieu-dit Latour Serviat qui souhaitent faire des aménagements (clôtures, portillons, terrain de pétanque, jeux...)
- M. Gatignol sollicite la réfection du revêtement de la voie « impasse de la Pachat » ; ce projet sera intégré lors des prochains arbitrages.
- Le Maire sollicitera le principal utilisateur du chemin des Charles pour le voir assurer une remise en état.
- Prochain conseil municipal pour le Vote du budget primitif 2018 : il est proposé de réunir le Conseil municipal le mardi 3 avril à 19h30.